Unis pour la Cadière d'azur

PROGRAMME SOCIAL, SANTÉ & GÉNÉRATIONS

Prendre soin avec proximité et responsabilité.

Une commune ne remplace ni l'État ni le Département.
Mais elle peut agir avec proximité, coordination et humanité.

À La Cadière, notre ambition est claire :
- prévenir plutôt que subir,
- accompagner plutôt qu'improviser,
- structurer plutôt que promettre l'impossible.

Solidarité de proximité

Le CCAS restera un outil central, humain et accessible.

Nous veillerons à :

- mieux repérer les situations d'isolement,
- faciliter l'accès aux aides existantes,
- coordonner les actions sociales avec les partenaires compétents.

Afin de renforcer l'accompagnement, la mise en place de permanences sociales en partenariat avec les services du Département pourra être étudiée, pour simplifier les démarches des habitants.

Une politique sociale efficace commence par une bonne organisation.

Un Point Info Proximité

La dématérialisation ne doit exclure personne.

Un espace d'accompagnement administratif sera proposé en mairie pour aider aux démarches en ligne : impôts, retraite, santé, logement.

Ce service complétera les dispositifs existants, sans les dupliquer.

Accompagner, c’est simplifier.

Soutenir les aidants

Les aidants jouent un rôle essentiel.

Nous favoriserons :

- des temps d’échange,
- une meilleure information sur les dispositifs de répit,
- une orientation vers les structures spécialisées.

La commune coordonne.
Elle n’empiète pas sur les compétences des autres collectivités.

Santé : un rôle de facilitateur

La commune n’exerce pas de compétence médicale directe.

Elle peut toutefois :

- maintenir un dialogue régulier avec les professionnels de santé,
- accompagner logistiquement l’installation de praticiens lorsque cela est possible,
- renforcer la vigilance lors des périodes sensibles (canicule, épidémies).

Agir avec bon sens et coordination.

Éducation et périscolaire : accompagner le quotidien des familles

L’école est un pilier du village.

Nous veillerons à :

- maintenir un dialogue régulier avec les équipes pédagogiques,
- sécuriser durablement les abords,
- améliorer progressivement le confort thermique des classes,
- adapter les espaces extérieurs face aux fortes chaleurs.

Concernant le transport scolaire, un dialogue sera engagé avec les autorités compétentes afin d’identifier les éventuelles difficultés de desserte dans certains secteurs de la commune.

Une enquête auprès des familles pourra également être menée pour évaluer la pertinence d'un éventuel ajustement des horaires du périscolaire, dans la limite des capacités organisationnelles et financières de la commune.

L'objectif reste simple : mieux répondre aux besoins réels, sans déséquilibrer le fonctionnement communal.

Petite enfance : construire une réponse adaptée

Aujourd'hui, la commune ne dispose pas de structure dédiée.

Nous engagerons :

- une analyse précise des besoins,
- une étude de faisabilité financière et technique d'une micro-crèche,
- l'examen de solutions adaptées à l'échelle communale ou intercommunale.

Proposer une solution réaliste et soutenable, au service des jeunes familles.

Seniors et lien entre générations

Permettre aux aînés de rester autonomes et actifs est une priorité.

Nous encouragerons :

- les initiatives favorisant le maintien du lien social,
- les projets associant jeunes et seniors,
- la transmission des savoirs et de la mémoire locale.

Des initiatives concrètes, comme la mise en place d'un jardin ou potager partagé intergénérationnel, pourront être étudiées afin de créer des lieux de rencontre simples et fédérateurs.

Un village est plus fort lorsque les générations dialoguent.

Portage de repas et veille sociale

Le service de portage de repas sera maintenu et régulièrement évalué.

Au-delà du service rendu, il constitue aussi un lien humain et un point de vigilance pour les personnes isolées.

Conclusion

Prévenir les fragilités.
Accompagner les familles.
Maintenir le lien entre générations.

Agir avec humanité,
dans le respect des compétences communales
et de l’équilibre budgétaire.